

[ACCUEIL](#) > [DEPHY](#) > [CONCEVOIR SON SYSTÈME](#) > [PROJET PRUMEL](#)

Projet PRUMEL



Année de publication 2019 (mis à jour le 08 jan 2024)

Carte d'identité du groupe



Structure de l'ingénieur réseau

**Réseau de conception et d'évaluation de vergers «
PRUnes en MELange » zéro IFT et zéro résidu**

Nom de l'ingénieur réseau

3

Date d'entrée dans le réseau

3

Période

2019-2024

Résumé du projet

Le projet PRUMEL vise à concevoir et évaluer des systèmes de vergers multi-espèces ou multi-variétés intégrant du prunier avec un objectif de zéro IFT hors NODU vert bio-contrôle et de zéro résidu chimique détectable. Le projet est co-construit avec des ingénieurs et des producteurs du réseau FERME afin d'en assurer la faisabilité et de faciliter le transfert des résultats.

Présentation du projet

Enjeux et objectifs

Avec 17 000 ha cultivés en France, le verger de prunier est le 3ème verger au niveau national. La production se répartit dans plusieurs bassins de production, ancrés dans des terroirs et des appellations de qualité. Les deux IGP Pruneaux d'Agen et Mirabelles de Lorraine, et le Label rouge Reine-Claude dorée regroupent plus des ¾ des 200 000 tonnes produites annuellement. Les variétés américano-japonaises présentent une grande diversité (couleurs, calibres, spécificités organoleptiques) et permettent de compléter l'achalandage de l'étal de prunes, tout au long de l'été.

Pour les exploitations prunicoles, la viabilité économique de demain est directement liée aux enjeux environnementaux et sociétaux. **L'objectif de ce projet est de concevoir et d'évaluer de nouveaux systèmes prunicoles à forte performance environnementale, sociale et économique notamment au travers d'une cible 0 IFT hors biocontrôle et 0 résidu.**

Ce projet ambitionne de lever un certain nombre de verrous qui sont communs aux différentes cultures de la prune en France quelle que soit la variété cultivée ou la finalité du produit. Les verrous majeurs rencontrés par la culture de la prune sont d'ordre sanitaire, même si selon la variété ou l'espèce cultivée tel ou tel bio-agresseur aura un impact plus ou moins marqué, les enjeux et les risques restent les mêmes : perte de production, perte de qualité et donc de marché, diminution de la durée de vie du verger. Un autre verrou majeur reste l'entretien du sol et l'abandon du désherbage chimique avec pour risque une perte de la production, de la vigueur des arbres et un impact sur la qualité et le calibre des fruits produits.

Stratégies testées

La démarche de protection agroécologique des systèmes arboricoles évalués repose essentiellement sur des méthodes préventives.

1 - Favoriser la **biodiversité fonctionnelle**, ce qui aura un impact sur l'ensemble des ravageurs des vergers mais aussi potentiellement sur les maladies fongiques

- En diversifiant et densifiant les habitats : implantation de parcelles proches de haies composites déjà existantes, implantation de nouvelles haies au sein même des dispositifs, installation de nichoirs et abris à insectes, installation d'un couvert végétal au sol favorable à la biodiversité fonctionnelle, bandes enherbées... ;
- En favorisant une meilleure efficacité de cette biodiversité : mélange d'espèces et/ou de variétés (strates arborée et herbacée) en interplantation.

2 - Mobiliser différentes **pratiques culturales** afin d'abaisser la sensibilité de la plante aux bio-agresseurs et choisir lorsque cela sera possible un **matériel végétal** réputé peu sensible

- Pilotage au plus juste des apports en eau et fertilisants pour éviter les excès de vigueur et limiter l'apparition des microfissures cuticulaires, portes d'entrée pour les spores de *Monilia* sp. champignons responsables des pourritures des fruits au verger ou en conservation, au même titre que d'autres pathogènes (*Botrytis*, *Alternaria*, *Rhizopus*, *Penicillium*,...);
- Formation des arbres afin de favoriser une bonne aération et si nécessaire taille en vert ;
- Recours aux méthodes prophylactiques comme par exemple la destruction des momies (monilia).

3 - Favoriser les **stratégies de protection préventive de substitution** : lutte physique à base d'argiles en utilisant une bâche anti-pluie ou un paillage au sol, lutte biologique et biotechnique, ou toute méthode de biocontrôle autorisée.

Notre stratégie si elle repose essentiellement sur des mesures préventives n'exclut pas pour autant les mesures curatives ou de rattrapage.

1 - Entretien mécanique des sols (ou paillage).

2 - Recours aux produits phytopharmaceutiques de synthèse si la pérennité du verger ou de l'essai était compromise. En ce cas, utilisation de spécialités non CMR et avec le moins d'impacts possibles sur l'homme et l'environnement.

Afin d'accroître l'efficacité des pratiques, travail collectif sur les règles de décisions.

Ce travail sur les règles de décision est réalisé en co-construction avec des agriculteurs des ou proche des réseaux ferme, des ingénieurs en charge de l'animation de ces réseaux et des techniciens de la filière.

Résultats attendus

PRUMEL vise dans un premier lieu à évaluer des systèmes innovants de production de prune, qui permettent une viabilité économique des exploitations tout en ciblant un itinéraire 0 IFT hors biocontrôle et 0 résidu. Le premier résultat attendu est donc une **évaluation multicritères des performances agronomiques, environnementales et socio-économiques des systèmes mis en œuvre.**

La **mutualisation des enseignements** bénéficiera à l'ensemble de la prune française dans la levée des verrous vers les itinéraires 0 IFT hors biocontrôle – 0 résidu.

Une attention particulière est portée au **transfert des résultats vers les producteurs.**

Productions du projet



[Présentation PRUMEL - Réseau de conception et d'évaluation de vergers « PRUnes en MELange » zéro IFT et zéro résidu](#)



Favoriser la régulation naturelle des bioagresseurs par la faune auxiliaire

Exemple du projet Prumel



[Présentation webinaire DEPHY EXPE projet PRUMEL - Favoriser la régulation naturelle des bioagresseurs par la faune auxiliaire](#)



[Facebook](#)



[Twitter](#)

Partenaires du projet





Contact



Marie-Laure GREIL

Porteur de projet - INRAE

✉ marie-laure.greil@inrae.fr

☎ 05 56 63 28 25